



DEL 22-030

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 30 mars 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 30 mars 2022

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

L'an deux mille vingt deux

Le cinq avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Philippine DANGRÉAUX, Stéphane DALIVOUST, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNÉ, Philippe PAUMIER, Marie CHEVALIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 13 avril 2022.

et que la convocation au Conseil a été faite le : 30 mars 2022

ETAIENT ABSENTS

Jérôme DELISLE donne pouvoir à Louis MASSARD, Nicolas ROUGET donne pouvoir à Damienne FLEURY, Pascale FÉGER donne pouvoir à Jean-Philippe GUYON.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAY BAY.

OBJET : Subvention Mécénat Chirurgie Cardiaque

Rapporteur : Alain GIBERGUES

Quatre étudiants en BTS Aménagement Paysager du CFA de la Germinière à Rouillon ont organisé un cross solidaire au profit de l'association « Mécénat Chirurgie Cardiaque » sur le site de l'Arche de la Nature. L'objectif de cette action est de récolter 12.000 euros de fonds pour sauver un enfant atteint d'une maladie cardiaque. Les fonds récoltés financeront l'opération chirurgicale, le transport de l'enfant depuis l'Afrique et la famille d'accueil.

L'un des jeunes porteurs de ce projet est domicilié à Yvré l'Évêque.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 euros pour cette opération menée par ces jeunes au bénéfice de « Mécénat Chirurgie Cardiaque ».

VOTE :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 12 avril 2022

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame le Maire,
Damienne FLEURY



P.O.